

OnLand – Formulaire de demande d’enregistrement de documents papier assujettis à des droits provinciaux de cession immobilière

À l’heure actuelle, OnLand ne peut pas accepter de documents papier pour lesquels il faut payer des droits provinciaux de cession immobilière (DPCI) supérieurs à 0,00 \$. D’ici la mise à jour du système, veuillez remplir le présent formulaire pour chaque opération pour laquelle des DPCI sont exigés. N. B. : Les titulaires d’une licence Teraview peuvent soumettre des documents papier dans ce système, y compris s’ils sont assujettis à des droits.

Vous devez envoyer le formulaire par la poste ou par messagerie avec les documents à enregistrer, les documents à l’appui, comme le certificat de bref, et un chèque à l’ordre du ministre des Finances au montant des frais applicables (droits d’enregistrement et droits de cession immobilière) au Bureau d’enregistrement immobilier (BEI) du territoire sur lequel se trouve le bien-fonds ou au BEI de remplacement indiqué dans la liste qui suit. Vous devez faire un chèque par document à enregistrer.

Si le bien-fonds se trouve sur le territoire de l’un des BEI suivants, les documents doivent être soumis par la poste ou par messagerie au BEI de remplacement indiqué.

BEI	BEI DE REMPLACEMENT
BEI 8 DUNDAS (Morrisburg) BEI 39 NORTHUMBERLAND (Cobourg) BEI 45 PETERBOROUGH (Peterborough) BEI 46 PRESCOTT (Hawkesbury) BEI 49 RENFREW (Pembroke) BEI 50 RUSSELL (Embrun) BEI 52 STORMONT (Cornwall)	BEI 4 OTTAWA-CARLETON (Ottawa) Palais de justice 161, rue Elgin, 4 ^e étage Ottawa (Ontario) K2P 2K1 613 239-1230
BEI 1 ALGOMA (Sault Ste. Marie) BEI 6 COCHRANE (Cochrane) BEI 23 KENORA (Kenora) BEI 31 MANITOULIN (Gore Bay) BEI 35 MUSKOKA (Bracebridge)	BEI 55 THUNDER BAY (Thunder Bay) 189 Red River Road, Suite 201 Thunder Bay (Ontario) P7B 1A2 807 343-7436

BEI 36 NIPISSING (North Bay) BEI 42 PARRY SOUND (Parry Sound) BEI 54 TÉMISCAMINGUE (Haileybury)	
BEI 18 HALDIMAND (Cayuga) BEI 22 HURON (Goderich) BEI 37 NORFOLK (Simcoe) BEI 57 VICTORIA (Lindsay) BEI 41 OXFORD (Woodstock)	BEI 12 ESSEX (Windsor) 949, rue McDougall, bureau 100 Windsor (Ontario) N9A 1L9 519 971-9980

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS	TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES
Date	
Numéro du bureau d'enregistrement immobilier	
Numéro de référence du client	
Nom de l'avocat ou de la personne procédant à l'enregistrement et/ou coordonnées et cabinet	
Numéro de téléphone	
Adresse courriel	
Type de document et ordre d'enregistrement souhaité	Document 1 – Document 2 – Document 3 – Document 4 – Document 5 –
Type d'unité foncière	Acte <input type="checkbox"/> Droits immobiliers <input type="checkbox"/>
Langue du document	Anglais <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/>

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS	TOUS LES CHAMPS SONT OBLIGATOIRES
Droits d'enregistrement (chèque à l'ordre du ministre des Finances)	\$
Droits provinciaux de cession immobilière exigés (chèque à l'ordre du ministre des Finances)	\$
Confirmation du dernier acte enregistré	Dernier numéro d'enregistrement actif : _____ (on communiquera avec vous si le numéro ne correspond pas à ce que nous avons au dossier) OU Confirmation du dernier acte enregistré non requise <input type="checkbox"/>
Renseignements supplémentaires	

N. B. : Le personnel des bureaux d'enregistrement immobilier n'est pas en mesure de modifier les documents. La personne procédant à l'enregistrement sera contactée si des modifications sont nécessaires.